



PUBLIÉ LE 15 DÉC 2021
TEMPS DE LECTURE : 3 MIN.

Vers une nouvelle hausse du SMIC ? Si le groupe d'experts continue de prôner l'austérité, le gouvernement s'apprête à accorder un léger coup de pouce pour coller à la hausse des prix. Un geste symbolique alors que les négociations sur les salaires dans les branches sont au point mort. Mais, dans les entreprises, cela n'arrête pas les salariés qui réclament des augmentations.

"Les salaires vont augmenter" a promis le président du Medef. Si un cabinet de conseil spécialisé sur la question estime une augmentation des salaires de 2,36% en moyenne en 2022, la réalité est toute autre.

Alors que s'ouvrent les négociations annuelles obligatoires, les propositions patronales, indécentes rapportées aux résultats des entreprises, ne couvrent même pas la hausse des prix.

À cela s'ajoute, dans certains secteurs, le sentiment d'un manque de reconnaissance des efforts produits depuis le début de la crise.

Aussi, la liste des salariés en grève pour de meilleures rémunérations ne cesse de s'allonger dans tous les secteurs d'activité :

- Chez **Arkema**, le leader de la chimie des matériaux, la direction a avancé 1,7% pour les augmentations générales alors que le chiffre d'affaires devrait atteindre près de 9 milliards d'euros cette année.
- Chez **Dassault Aviation**, qui vient de signer le "contrat du siècle" de 14 milliards d'euros, la direction a offert généreusement 1,6% d'augmentation générale.
- Conditions de travail, temps de travail, salaires, les raisons ne manquaient pas chez **Tipiak** où les salariés ont débrayé après le versement d'une prime exceptionnelle au PDG d'un demi-million d'euros.
- C'est après l'échec des NAO que les salariés de **Leroy Merlin** ont entamé un mouvement de grève. Après 14 jours de mobilisation, ils ont obtenu une revalorisation pour les bas salaires de 4 %, soit une augmentation mensuelle de 65 euros.

Les fonctionnaires réclament eux aussi des revalorisations salariales.

Car si les ministres demandent aux entreprises d'augmenter les salaires, l'Etat est loin de donner l'exemple alors que le point d'indice est gelé depuis 10 ans. La reconnaissance de l'engagement et des compétences des agents de la fonction publique, encensée avec la crise sanitaire, ne passera pas par une revalorisation des salaires des agents.

En effet, le gouvernement vient de refuser de dégeler le point d'indice des 5,4 millions de fonctionnaires dont la rémunération s'érode au fil des ans. Selon l'Insee, de 2009 à 2019, elle a diminué de 0,7 %. La colère grandit.

Ainsi, face au gouvernement qui a décidé de privilégier les augmentations catégorielles, les syndicats de la Sécurité sociale, qui appelaient à la mobilisation lundi 13 décembre, réclament unanimement des augmentations collectives par la hausse du point d'indice.

Avec la multiplication des luttes dans les entreprises et les avancées obtenues, la CGT n'entend pas lâcher la pression.

D'autant qu' après plusieurs mois d'incertitudes, la reprise de la croissance et les difficultés de recrutement ont fait évoluer le rapport de force.

La CGT porte ainsi l'exigence d'ouverture de négociations salariale dans toutes les entreprises et réclame une augmentation nette et claire du SMIC, le dégel du point d'indice pour rattraper les pertes et la revalorisation automatique des minimas de branche à chaque hausse du SMIC.

